



CARE-SERVICE

Soutien psychosocial pour les victimes de l'amiante et leurs proches

Aujourd'hui, le suivi médical des victimes de l'amiante est assuré.

L'assistance psychosociale aux victimes et à leurs proches est toutefois, le plus souvent, insuffisante et il n'existe que peu d'offres.

En collaboration avec plusieurs institutions, la fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante propose un Care-Service gratuit.

Celui-ci peut également être sollicité par des personnes ayant été en contact avec de l'amiante par le passé.

Care-Service est lancé sous forme de projet pilote en Suisse alémanique, en collaboration avec LUNGE ZÜRICH. Les enseignements acquis dans le cadre du travail quotidien sont intégrés dans l'optimisation des prestations de conseil et d'assistance.

Le Care-Service sera progressivement disponible dans l'ensemble de la Suisse.

Toutes ces prestations sont financées par la fondation EFA.

OBJECTIF

L'objectif du Care-Service est d'activer les ressources propres des personnes touchées et de leurs proches, afin d'augmenter leur bien-être et leur qualité de vie.



PRESTATIONS

Un personnel spécialement formé soutient les personnes touchées et leurs proches pour les questions en relation avec une maladie liée à l'amiante, en tenant compte de leur environnement social et culturel.

Les personnes touchées peuvent notamment solliciter les prestations suivantes : possibilités de traitement, contrôles médicaux, alimentation, exercice physique, sevrage tabagique et conseils financiers.

Si nécessaire, le Care-Service dirige les personnes touchées vers des institutions externes telles que des médecins spécialisés, des psychologues, des thérapeutes ou des juristes.

CONTACT

Adresse

Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante EFA
c/o Union syndicale suisse
Monbijoustrasse 61
3007 Berne

T 041 418 89 79
info@stiftung-efa.ch

fondation-efa.ch